

Économie sociale et solidaire teintée de développement durable

Éric Di Zazzo est resté fidèle à ses convictions. Méandres en est l'exemple... Sur la commune de Fontanges, l'association qu'il a créée en 1982, et qui l'emploie aujourd'hui, continue à œuvrer dans le domaine de l'économie sociale et solidaire sur fond de développement durable.



Photo : F. Pigot

Pour rencontrer Éric Di Zazzo, il faut se rendre sur la commune de Fontanges, à deux pas de Salers, dans les monts du Cantal. Au cœur du village, une pancarte indique Méandres à 7 km. Il faut suivre cette direction, se laisser porter par les virages puis aspirer par l'altitude. Le jour du reportage, pas de place aux grands espaces qui habituellement se découvrent à chaque boucle. Le brouillard est tombé brutalement, l'horizon est bouché, dommage pour les photos.

La route se devine. Une patte d'oie, on hésite, on continue tout droit, on doute et un nouveau panneau vient nous rassurer. "Méandres, gîte de groupe", une flèche invite les visiteurs à prendre à droite. Trois kilomètres encore à parcourir. On ne le sait pas. Une nouvelle patte d'oie nous guide de nouveau sur la droite. Une centaine de mètres plus bas, quelques voitures sont stationnées sur le bord de l'étroite route. On est probablement arrivé... On se gare. Il bruine.

L'homme est là, coiffé d'un bob. Il a le tutoiement facile. On est prévenu. Ce brouillard, ici c'est exceptionnel, s'empresse-t-il de préciser avant d'ajouter que le climat n'est plus si rude qu'auparavant.

En fait, Méandres n'a rien à voir avec ceux de la route qui conduit au Puy Basset. Méandres est une association qu'Éric Di Zazzo a créée en 1982, dans les Cévennes Gardoises, avec Valérie Hébert, toujours impliquée dans cette aventure. Il s'agissait d'accueillir des jeunes, en difficulté d'intégration, placés par l'aide sociale à l'enfance ou le ministère de la justice, de les couper de leur milieu durant six mois, un an.

"Nous avons quatre chèvres, quelques moutons, une année bonne et l'autre non...", explique l'intéressé en souriant de ce côté soixante-huitard. "On avait recher-

ché un lieu un peu plus rugueux. C'était complètement paumé, il fallait s'y rendre à pied", se souvient-il avant d'évoquer "Une annonce parue dans Libé : L'auberge machin dans les monts du Cantal...". Banco ! À la fin de l'année 1983, Méandres élit domicile dans l'ancienne auberge du Puy Basset, une propriété de la commune de Fontanges dont l'association est toujours locataire. Les prédécesseurs y avaient développé l'accueil. Ils avaient déjà l'agrément Jeunesse et Sports et comptaient 32 lits. Valérie Hébert et Éric Di Zazzo ont décidé d'affiner la prestation en l'ouvrant à tous styles de groupes. Le nombre de places a été limité à vingt.

Méandres dispose d'un agrément régional pour l'organisation de séjours de vacances adaptés aux adultes déficients mentaux mais, avec le temps, le public s'est largement diversifié. La clientèle va des groupes de particuliers jusqu'aux institutions.

Au Puy Basset, avant même l'existence du concept de développement durable, l'association Méandres s'était engagée dans cette démarche. Le respect de l'environnement y est toujours un credo. C'est d'ailleurs ce qui a valu au gîte d'obtenir le label Panda alors qu'il n'avait pas les deux épis requis. À ce titre, Éric Di Zazzo souligne la bienveillance du Parc qui est parvenu à obtenir une déro-

gation du WWF (World wildlife fund) qui attribue ce label.

Dans ce bâtiment traditionnel, tout y a été refait dans une perspective résolument écologique avec chauffage central au bois et usage privilégié de produits naturels. Le développement durable est également au menu de la pension complète avec des produits bio ou du pays, voire du jardin.

Toujours sur le site du Puy Basset, ce parti pris a également conduit, dans les années 80, à l'autoconstruction d'une maison en bois et autonome sur le plan énergétique grâce à son équipement solaire.

Actuellement, c'est un camping 100 % écologique avec capteurs solaires, système de phyto-épuration, toilettes sèches... qui voit le jour grâce au soutien du Parc et du Fonds social européen.

Parcours

"Prof de gym puis directeur de centre de vacances et éducateur de 1969 à 1974, j'étais dans le sérail et, rapidement, j'ai fait un pas de côté", raconte Éric Di Zazzo, en expliquant qu'il était convaincu que ce ne serait pas dans les institutions qu'il parviendrait à satisfaire ses envies. Il avait toujours vécu en région parisienne quand il décide de partir deux ans en Ariège. En 1976, à La Trinitat en Aubrac, il fonde La Brèche, une association. Après, il y a eu les Pyrénées puis les Cévennes avec la création de Méandres qui l'a amené dans le Cantal. "La vie est une recherche permanente", résume-t-il pour expliquer, à l'aide d'un geste sinueux, le nom de Méandres. Tout comme Valérie Hébert, Éric Di Zazzo est désormais salarié de cette association.



Edition du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Château de Montlosier - 63970 Aydat
04 73 65 64 00 - 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Anne Dasriaux, PNRVA
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse
15240 Antignac
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP
Conception, réalisation :
Vice Versa - 04 73 90 94 05
impression : Fabrègue Imprimeur (87)
Tirage : 42 000 exemplaires

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.

DES VOLCANS ET DES hommes

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



dossier

Ces espèces venues d'ailleurs

Elles viennent du Japon, d'Amérique du Sud, du Canada ou de l'Himalaya et menacent les espèces autochtones et les milieux protégés qui composent le Parc.

Lire page 2

Une autre vie s'invente ici

NUMÉRO 10
été 2008

Révision de charte
« des volcans et
des hommes »

page 5

Actu
la Lave Box,
Natura 2000...

page 6

Tout près d'ici
La Haute
vallée
de la Cère

page 8

Le coin
des enfants
la richesse
des tourbières

page 10

Rencontre
avec...
Eric di Zazzo

page 12

Elaborer la charte du Parc, c'est imaginer ensemble l'avenir de ce territoire et composer un projet partagé pour 12 années. Partenaires, élus, acteurs socioéconomiques se sont largement impliqués dans la première étape de cette construction commune qui repose sur le recueil des impressions et des analyses de chacun, puis sur leur restitution. Je vous invite à poursuivre cette indispensable mobilisation en participant largement aux réunions organisées en juillet puis en septembre. C'est à nous tous qu'il appartient de définir comment nous souhaitons préserver et valoriser la qualité de cet espace remarquable et du patrimoine que nous voulons léguer aux générations futures. Votre lettre de septembre sera plus longuement consacrée à la révision de charte, en particulier au premier bilan de cette phase d'écoute. Vous y lirez aussi la composition du Bureau du Parc à la suite du renouvellement des instances de notre syndicat mixte et des élections du 26 juin.

Roger Gardes
Président du Parc



Dossier



La balsamine de l'Himalaya.

Elles viennent du Japon, d'Amérique du Sud, du Canada ou de l'Himalaya et menacent les espèces autochtones et les milieux protégés qui composent le Parc. Attention aux plantes invasives !



Définition
Au regard de l'Union mondiale pour la nature, une espèce est dite invasive dès lors qu'elle perturbe son nouveau milieu géographique et qu'elle nuit à la diversité biologique de ce territoire.

La renouée du Japon.

Photos : F. Pigot

Ces espèces venues d'ailleurs

La mondialisation menace la biodiversité du Parc des Volcans d'Auvergne. Balsamine de l'Himalaya et renouées du Japon en sont l'illustration. Importées pour donner une touche d'exotisme dans les parcs et jardins, ces deux plantes tendent à s'immiscer dans un écosystème qui se révèle, pour elles, beaucoup plus favorable que celui dont elles proviennent. En l'absence de parasites et de prédateurs qu'elles rencontreraient dans leur milieu d'origine, elles se développent et s'imposent au détriment des espèces locales. Elles menacent ainsi des espèces végétales rares, avec de possibles incidences sur la faune sauvage. Chacune de ces plantes dispose de son propre mode de dissémination. La balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) se multiplie par reproduction sexuée. Elle produit des causses qui, une fois mûres, finissent par exploser pour répandre, autour d'elle, les graines qu'elles contiennent. La balsamine apprécie tout particulièrement les sols humides et riches. On la rencontre donc à proximité des cours d'eau et des milieux humides. La renouée du Japon (*Fallopia japonica*) occupe également les berges des cours d'eau mais aussi les bords de route et de

voies ferrées. En l'espace d'une saison, elle produit des tiges pouvant atteindre trois mètres de haut avec une densité qui peut rendre l'accès aux cours d'eau quasiment impossible aux pêcheurs. Sa croissance rapide et ses larges feuilles empêchent tout développement de la végétation nécessaire au maintien des berges. Par ailleurs, les rhizomes de la renouée secrètent une substance qui limite l'installation d'autres plantes. De plus, il faut savoir que durant l'hiver, elle se dessèche, ses tiges finissent par tomber au sol avec le risque de constituer des embâcles en cas de crues et de nuire à la bonne circulation de l'eau. Elle se reproduit par multiplication végétative, c'est-à-dire que chaque fragment donne une autre plante. Le gyrobroyage se révèle être son meilleur allié en participant largement à sa dissémination. Certains secteurs de la Haute-Dordogne sont entièrement colonisés par la renouée du Japon, avec un impact visuel et une banalisation du paysage. La balsamine de l'Himalaya prospère, quant à elle, sur le bassin versant de l'Alagnon mais, comme la renouée, on la rencontre également sur bien d'autres sites.

En 2004, un inventaire du territoire du Parc avait été réalisé afin de localiser l'ensemble des foyers de dissémination. Cet état des lieux avait déjà révélé la présence de la renouée et, dans une moindre mesure, celle de la balsamine. En 2006, dans le cadre d'une convention entre le Conseil général du Puy-de-Dôme et les deux Parcs naturels régionaux du Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne, des sites test ont été mis en place pour expérimenter des techniques d'éradication de la renouée du Japon. Un suivi est prévu cette année mais on sait d'ores et déjà que ces plantes invasives progressent à grands pas et que la lutte n'est pas chose aisée. Aujourd'hui, le Parc s'est fixé pour mission de sensibiliser un maximum de personnes depuis les pépiniéristes jusqu'aux particuliers en passant par les agents des services techniques des collectivités locales. L'enjeu consiste à axer le travail sur les petits foyers qui se révèlent plus faciles à éradiquer. Il faut savoir qu'à plus grande échelle, les travaux nécessaires pour limiter les nuisances de ces plantes peuvent se révéler très coûteux. Pour le Parc, c'est un pan de la richesse patrimoniale de son territoire qui est en jeu, sa raison d'être...

QUELLES SOLUTIONS POUR LIMITER LA PROPAGATION ?

Lutter contre la renouée du Japon

Identifier la plante...

- petites fleurs blanches en grappes
- grandes feuilles épaisses (jusqu'à 20 cm)
- tiges vertes cassantes (rappelant le bambou)
- rhizomes (tiges souterraines) très développés

Et passer à l'action !

- arracher les jeunes pousses au printemps ;
- faucher environ deux fois par mois durant trois à cinq ans afin d'épuiser les rhizomes ;
- brûler sur place toutes les coupes et rhizomes après les avoir minutieusement ramassés ;
- nettoyer le matériel utilisé ;
- éviter les pesticides qui se révèlent peu efficaces et peuvent nuire à la faune et à la flore aquatique ;
- proscrire le transport de terre infestée par la renouée.



Lutter contre la balsamine de l'Himalaya

Identifier la plante...

- grosses fleurs roses (juillet-septembre)
- larges feuilles dentées disposées par trois au sommet
- glandes à la base des feuilles
- tige creuse, épaisse, et cassante aux racines superficielles

Et passer à l'action !

- surveiller les terrains ;
- arracher ces végétaux avant leur fructification. Ses racines superficielles rendent l'arrachage manuel très facile ;
- éviter les pesticides susceptibles de nuire à la faune et à la flore aquatique.





Photo : F. Pigot

Frédéric Moinot, responsable de l'antenne Haute-Dordogne d'EPIDOR

Cellule de crise sur la Haute-Dordogne

En amont du barrage de La Bourboule, la renouée du Japon est présente, presque de façon continue, sur une douzaine de kilomètres. Frédéric Moinot, responsable de l'antenne Haute-Dordogne d'EPIDOR (*), explique que cette plante devait être dans les parcs et jardins privés avant d'avoir été installée sur les berges de la Dordogne. Lors de la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif enterré, l'apport de gravats a malencontreusement amené la renouée.

“On ne peut presque plus envisager son éradication. Il faut viser à ce qu'elle ne se développe pas”, constate Frédéric Moinot en évoquant les incidences indirectes de cette espèce qui menace en particulier les saules et les aulnes, naturellement présents sur les berges. De plus, il souligne que les tiges et les feuilles de la renouée se décomposent mal, qu'elles génèrent des dépôts de matières organiques susceptibles d'engendrer

des risques de colmatage des grilles au niveau des barrages et de modifier les qualités physico-chimiques de l'eau.

Avec l'accompagnement d'EPIDOR, Le Mont-Dore, Murat-le-Quaire et La Bourboule se sont mobilisés dans le cadre du syndicat d'assainissement de la Haute-Dordogne qui a pris la compétence “Restauration des berges”. En remarquant que la proximité de la rivière interdit tout usage de désherbant chimique, Frédéric Moinot constate que 4 fauchages par an ne se révèlent pas plus efficaces que le désherbage thermique. Un programme qui vient d'être lancé pour 5 ans prévoit l'arrachage des rhizomes avec replantation d'espèces végétales à croissance rapide à l'image des saules buissonnants. Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont prévues à l'attention des agents communaux et des riverains.

(*) Établissement public territorial du bassin de la Dordogne.

Des techniques d'éradication à l'épreuve

En 2006, dans le cadre d'une convention signée entre le Département du Puy-de-Dôme et ses deux Parcs naturels régionaux, Michel Girardet, paysagiste à Veyre-Monton, a été missionné pour mettre en œuvre des techniques destinées à éradiquer la renouée du Japon.



Photo : F. Pigot

Michel Girardet, paysagiste à Veyre-Monton

Pour éviter le recours répété aux traitements chimiques, le Conseil général du Puy-de-Dôme a testé différentes techniques d'élimination dont le bâchage. Six sites, dont trois sur le Parc des Volcans (La Bourboule, Super Besse et Saulzet-le-Froid), ont été retenus pour cette expérimentation. Selon les cas, des arrachages à la main, plusieurs fauchages manuels des jeunes pousses, un fauchage suivi d'un bâchage ou un fauchage avec traitement chimique parcimonieux ont ainsi été testés.



L'écrevisse à pieds blancs
Photo : Fédération de Pêche 63

L'écrevisse Signal
Photo : Onema

L'ECREVISSE A PIEDS BLANCS MENACEE

Importées d'Amérique du nord pour augmenter le rendement des élevages, trois espèces d'écrevisses exotiques colonisent la France jusqu'à prendre la place des autochtones. Une invasion qui touche également le Parc, où l'écrevisse dite américaine se propage depuis plusieurs décennies, s'installant principalement dans les plans d'eau. Tout aussi prolifique et résistante que l'américaine, l'écrevisse Signal entre en concurrence avec les écrevisses à pieds blancs, l'espèce indigène. Cette dernière régresse fortement, victime de la dégradation de la qualité des eaux et de son habitat, de

la compétition avec ses cousines américaines, porteuses saines de la peste des écrevisses. Pour l'instant, l'écrevisse de Louisiane n'est heureusement pas présente sur le Parc et reste essentiellement localisée dans le sud-ouest de la France. Devenues rares, les écrevisses à pieds blancs sont protégées. Leur pêche est interdite dans le Puy-de-Dôme et autorisée seulement 2 jours par an dans le Cantal. Quant aux espèces invasives, on peut les pêcher en s'acquittant d'une carte de pêche et leur introduction est interdite. En 2008, le Parc engage un inventaire des

écrevisses pour connaître la répartition de chaque espèce sur son territoire grâce à un partenariat avec la Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme et se poursuivra en 2009 sur le Cantal. Les informations recueillies permettront d'établir une base de données et de proposer des mesures de gestion adaptées à la protection de l'écrevisse à pieds blancs.

Tous les témoignages sont les bienvenus
Contact : Gaétan Milet / Nadège Guimard
au 04 73 65 64 28 ou par courriel gmilet@parcnaturelvolcansauvergne.com

“Des volcans et des hommes”



Photo : F. Pigot

un projet partagé

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne entreprend une réflexion pour imaginer son avenir, redéfinir son action et réviser sa charte.

La charte du Parc : le document de référence du territoire

La charte du Parc est un document majeur. Elle implique tous les acteurs avec lesquels le Parc partage la même ambition et les mêmes valeurs : 153 communes adhérentes du Parc et leurs intercommunalités, les Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et la Région Auvergne.

Cette charte définit comment agir au mieux sur les 5 grandes missions du Parc :

- protection des patrimoines naturel, culturel et bâti
- contribution au développement économique, social et culturel
- contribution à l'aménagement du territoire
- réalisation d'actions expérimentales et innovantes
- organisation de l'accueil et de l'éducation du public

La révision : un projet commun fondé sur la concertation

Le processus de révision permet l'élaboration de la nouvelle charte (2011- 2022). Elle s'appuie sur l'évaluation de la charte actuelle et sur un diagnostic de l'évolution passée et attendue du territoire, mais surtout sur une vaste concertation avec tous les acteurs et habitants du Parc.

Le Parc a ainsi programmé diverses rencontres avec les élus des Communes, élus et agents de développement des Communautés de Communes et des Pays, représentants des chambres consulaires et d'organismes socioéconomiques, responsables associatifs, chefs d'entreprises ou porteurs de projets.

En mai, une 1ère phase d'écoute a permis de recueillir les points de vue sur la situation du territoire, le patrimoine, les enjeux, sur l'action du Parc et de ses partenaires.

Prochains rendez-vous en juillet

Après ce temps d'écoute, 4 réunions de partage et de restitution sont programmées début juillet, afin de présenter les conclusions des études et concertations menées et de permettre un débat participatif sur les priorités de la future Charte.

le 2 juillet 2008, dans le Puy-de-Dôme

- à Besse-Sainte-Anastaise (au CADAR : salle du Sivom), de 9h à 12h,
- à Chanat-la-Mouteyre (salle polyvalente), de 17h à 20h

le 3 juillet 2008, dans le Cantal

- à Saint-Martin-Valmeroux (salle des associations rue de Maronne), de 9h à 12h,
- à Murat (salle Léon Boyer), de 17h à 20h

Inscriptions : 04 73 65 64 00 ou charte@parcnaturel-volcansauvergne.com

Quelques-unes de vos premières réactions exprimées lors de la phase d'écoute

Le territoire

Les atouts

- sa logique géologique emblématique, unique en Europe : les volcans ;
- la diversité et la qualité de son patrimoine naturel et bâti, les nombreux savoir-faire ;
- sa culture montagnarde, ouverte à l'accueil et au tourisme d'espace ;
- la lisibilité des 5 massifs typés : Chaîne des Puys, Sancy, Cézallier, Artense et massif cantalien.

Les handicaps

- la taille du Parc, jugée parfois trop grande par rapport aux difficultés de déplacement ;
- le sentiment d'appartenance, pas toujours partagé, à un même ensemble, notamment entre Puy-de-Dôme et Cantal ;
- le développement des conflits entre les usages touristiques ou agricoles, et la fragilité des sites ;
- la progression insuffisamment maîtrisée de l'urbanisation en périphérie des agglomérations et des bourgs-centres ;
- le manque de moyens adaptés pour soutenir les savoir-faire et les produits locaux dans le respect de l'environnement ;
- l'insuffisance des services nécessaires au maintien d'une vie locale et à l'attraction de nouveaux habitants ;
- le manque de mobilisation des acteurs, d'initiatives entreprenantes et innovantes.

L'action du Parc

Les +

- son action est jugée satisfaisante sur la protection de l'environnement et de la biodiversité, la valorisation des races emblématiques ;
- l'équipe du Parc répond aux sollicitations avec compétence.

Les -

- le Parc souffre d'un manque de lisibilité et de reconnaissance. Il ne communique pas assez sur ses actions et missions ;
- il est perçu comme un Parc censeur et pas assez développeur ;
- le Parc n'assure pas assez son rôle de médiateur ;
- les agents du Parc ne sont pas assez présents sur le terrain ;
- il ne contribue pas assez au tourisme hivernal, à la valorisation de la forêt, à l'agriculture biologique ;
- les relations entre le Parc et certains de ses partenaires institutionnels sont considérées comme difficiles.

LA « LAVE BOX » OU LA CHAÎNE DES PUYs EXPLIQUÉE AUX ENFANTS



Depuis bientôt 5 ans, le Parc mène une campagne de sensibilisation à la préservation de la Chaîne des Puy's auprès du grand public. En 2008, l'information est plus particulièrement destinée aux enfants de 7 à 10 ans grâce à un kit pédagogique.

Colorée et ludique, la « lave Box » est conçue pour susciter l'intérêt des jeunes habitants de la Chaîne des Puy's et de l'agglomération clermontoise. S'ils connaissent souvent ces 80 volcans tout proches de la ville pour s'y promener en famille, ils découvrent, grâce à cette boîte, que ce site mérite quelques attentions pour être préservé.

La Lave Box contient tout d'abord un livret illustré racontant la balade de Fleur et Najim, deux cousins qui passent leurs vacances ensemble dans la Chaîne des Puy's.

Ils rencontrent en chemin le grand-père de Fleur qui leur explique que le site est composé de propriétés privées et qu'ils peuvent néanmoins s'y balader librement. Ils croisent également un berger et son troupeau de brebis et prennent

conscience que l'activité pastorale contribue au maintien des paysages et que ces animaux très peureux ne doivent pas être dérangés. Des expériences ponctuent le livret avec un laboratoire d'étude des déchets, la fabrication de magma ou la reconstitution du phénomène d'érosion.

La faune et la flore sont également abordées au travers d'un jeu d'association, complété par un puzzle illustré. La boîte recèle encore d'autres surprises : cartes postales, crayons de couleurs, gomme et pâte à modeler qui permet de façonner un volcan à cratère et un dôme.

La lave Box est diffusée dans le cadre des échanges ville-campagne, opération menée par le Parc et destinée à favoriser la curiosité des enfants de l'agglomération clermontoise et de la Chaîne des Puy's à leur environnement respectif. Elle sera également proposée aux jeunes visiteurs de Vulcania participant aux animations proposées dans le cadre de l'année de la terre. Le Musée Lecoq l'utilisera lors de ses ateliers d'été « sciences en herbe » sur le thème de la biodiversité et de la géologie de la Chaîne des Puy's.

Pour toute information : Pôle communication-éducation - 04 73 63 64 38

DE LA SALERS POUR TOUS LES GOUTS !

Viande Salers bénéficiant de la Marque « Produit du Parc des Volcans d'Auvergne », produits transformés à base de viande Salers (pâté, rillettes, plats cuisinés...), Cantal AOC et tomme de montagne exclusivement au lait de vaches Salers..., le magasin créé par des éleveurs passionnés à Riom-ès-Monta-



gnes, propose une gamme complète de produits exclusivement « Salers ».

Pour vous y rendre ou commander par téléphone : Coopérative Acajou des Volcans et Fromagerie des Vaches Salers Rue du Champ de Foire 15400 Riom-ès-Montagnes Tél. 04 71 78 22 35

Horaires d'ouverture : Hors-saison : mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30 Juillet-août : du lundi après-midi au samedi soir de 9h à 12h30 et 15h à 18h30.

VERS UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE ET CITOYEN...

Ce printemps, 5 temps de rencontre ont été organisés pour définir une stratégie de développement touristique durable pour le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Le 21 février, un séminaire a rassemblé autour de la table des experts sur la question du développement durable. Le 7 avril, ce sont les partenaires du territoire PNR qui ont débattu de la question et le 17 avril, une réunion de

l'ensemble de l'équipe de la structure Parc est venue clore la concertation.

4 axes stratégiques majeurs sont ressortis des différents échanges et ont été validés :

Axe 1 • améliorer la durabilité de l'offre touristique à travers une production qualifiée, selon des thématiques phares, porteuses des valeurs du développement durable et s'adressant au plus grand nombre ;

Axe 2 • mettre en réseau l'offre touristique qualifiée par le développement des mobilités douces, favorisant la découverte du territoire et l'échange, et non polluantes ;

Axe 3 • favoriser une meilleure appropriation du

territoire et de la culture locale par les habitants et les acteurs, en adoptant une démarche participative ;

Axe 4 • se faire connaître et reconnaître comme une destination de tourisme durable d'excellence, par une politique de communication concertée.

La concertation continue puisqu'un nouveau rendez-vous avec les partenaires et acteurs du territoire a eu lieu le 11 juin au centre UFOVAL de La Creuse à Super Besse pour la définition du plan d'actions concerté qui illustre cette démarche de développement touristique durable pour les 5 prochaines années.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : LANCEMENT D'UNE OPERATION PILOTE ET EXEMPLAIRE

Conformément à son programme d'actions 2007-2009, le parc a lancé auprès de ses communes, un appel à candidature visant l'aménagement du territoire à une échelle intercommunale et intégrant les dimensions patrimoniales, environnementales, énergétiques... L'objectif est d'accompagner la collectivité sélectionnée (assistance à Maîtrise d'Ouvrage), de proposer une méthode de travail et d'animer la démarche tout au long de la réflexion. Ensuite, il s'agira de finaliser le projet de territoire par une traduction dans un document réglementaire, de doter la collectivité d'outils lui permettant de gérer durablement son développement.



UNE NOUVELLE RECRUE AU SERVICE ADMINISTRATIF

Ghislaine Champeix a intégré l'équipe du Parc en mars dernier. Elle occupe un poste à temps partiel au service administratif et financier. Elle a pour principale mission le suivi des dépenses et des recettes de fonctionnement.

FESTIVAL DE SCULPTURE SUR PIERRE VOLCANIQUE...

Du 11 au 20 juillet 2008 se déroulera le 17^e symposium de sculpture sur pierre de Menet. Ce festival artistique vous invite à découvrir d'une autre manière la pierre typique de la commune : le trachyte, curieuse roche volcanique de couleur très claire. Six sculpteurs professionnels concourront pendant dix jours à la réalisation d'une œuvre originale. Seule contrainte pour eux, s'inspirer d'une thématique préalablement définie qui, cette année, sera « l'équilibre »... Animations, démonstrations de sculpture et taille de pierre, expositions, sorties accompagnées et remise des prix seront proposées pendant toute la période.

Pour de plus amples informations : Association des Pierres de Menet - Tél. : 04 71 78 31 97



NATURA 2000 : PROTEGER ENSEMBLE LA BIODIVERSITE

Natura 2000 est un réseau européen de sites à grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore qu'ils contiennent. Objectif : préserver la diversité biologique de ces milieux. Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, 30 sites sont concernés.

Pour chacun des 1 706 sites Natura 2000 français, les pratiques de gestion de l'espace (agriculture, tourisme, sylviculture ...) compatibles avec le maintien des espèces et habitats naturels rares en Europe sont établies. Menée en concertation avec les proprié-



Cuivré de la bistorte, espèce Natura 2000 Photo Lorraine Bennery

taires, les agriculteurs, les forestiers, etc., cette démarche débouche sur la production d'un « document d'objectifs » définissant la gestion souhaitable de chacun de ces sites, sous l'égide des élus des communes concernées.

Sont ensuite construits, de façon concrète, avec l'ensemble des acteurs, des contrats auxquels les personnes sont libres d'adhérer. Dans le cadre d'une MAET*, un agriculteur peut, par exemple, s'engager à limiter les engrais épandus sur une prairie ou à maintenir le pasto-

ralisme en zone d'estive. Une rémunération permet de compenser le manque à gagner. Pour les propriétaires signataires d'une charte Natura 2000, une exonération de la taxe sur le foncier non bâti peut être accordée à la condition de respecter quelques engagements simples comme préserver les haies présentes sur leurs terrains.

Sous l'égide des élus des communes concernées, le Parc des Volcans d'Auvergne accompagne les agriculteurs pour la définition des MAET sur les 4 sites dont il a été désigné « anima-

teur » : les zones humides de Riom-ès-Montagnes, le massif cantalien (partie Ouest), les tourbières et zones humides du Nord Cantal ainsi que les Monts Dore. Le Parc rédige également les documents d'objectifs pour la Chaîne des Puy's et le Cézalier Nord, pour lesquels il a été nommé « structure porteuse ».

Les projets agro-environnementaux, construits avec les agriculteurs, pour les sites que le Parc anime ont été validés au plan régional en mars dernier. Une cinquantaine de MAET a ainsi été déposée.

* Mesure Agro-environnementale Territorialisée



La ligulaire de Sibérie, espèce Natura 2000.

Nichée au cœur du massif, avec sa forêt et la station du Lioran, la commune de Laveissière s'impose comme la capitale cantalienne des loisirs nature. C'est dans ses sommets que naît la Cère.

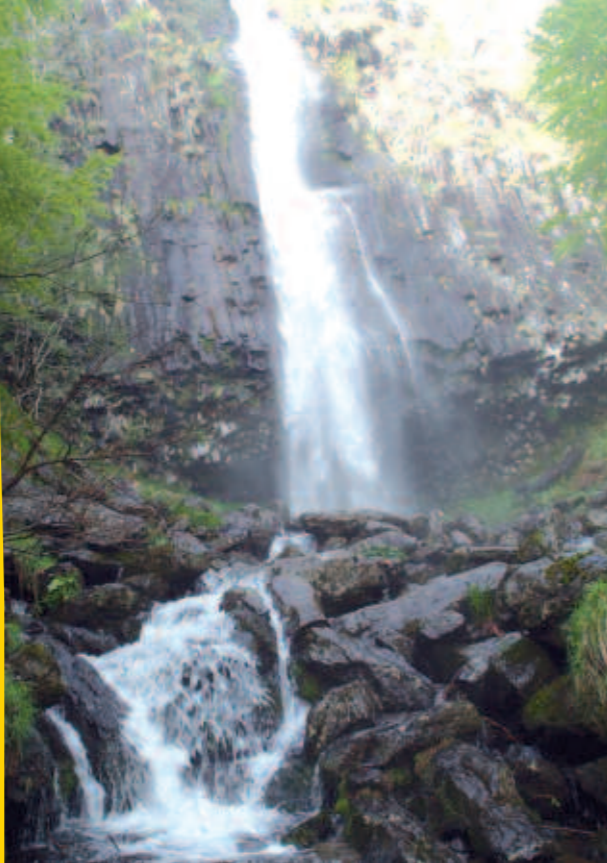
En dessous, dans le fond de la vallée, Saint-Jacques-des-Blats, laisse entendre que "lou blat" y venait (Entendez le blé et, en l'occurrence, le seigle). La commune recèle quelques sites exceptionnels pour les botanistes à l'image du cirque de Ferval ou des falaises de l'Arpon du diable. Ce territoire sait aussi attirer les amateurs de géologie. Elle abrite en effet quelques trésors qui en disent long sur l'activité volcanique. On peut ainsi évoquer la rhyolite d'Armandie, le dyke des Pialottes, le trachyte des Chazes. Est-ce un hasard si après un stage et un doctorat de géologie Arnaud Dardon a décidé de s'installer à Thiézac ? Il a fini par y créer sa propre activité. D'autres, venus du nord de l'Europe, ont, eux aussi, décidé de vivre ici. Des chambres d'hôtes sont ainsi venues s'accrocher à la vallée.

Ce brassage de population n'est pas antinomique avec les traditions encore bien ancrées au pays à l'image de la fête des tripoux qui, une fois par an, annonce le retour de ce plat. Trois producteurs en vivaient localement. La langue d'oc y est aussi présente et s'enseigne à l'école du village.

Patrick Bec, l'instituteur, la "rocke" aussi avec le groupe tRaucaterme. Dans un registre plus jazz, l'Orchestre national de Salihès (du nom d'un hameau) amène chez Jean-Claude Rocher, un des très rares cabrettaïres à vivre exclusivement de son instrument. La commune voisine de Vic-sur-Cère abrite un de ses confrères, Didier Pauvert. Quelques artisans d'art vivent aussi dans la vallée. Geneviève Delbert travaille la terre et réalise toute une gamme de vaisselle utilitaire en faïence qu'elle peint à la main. Autre étape, une visite s'impose dans le showroom de Mario Bernard, forgeron d'art, fabricant de luminaires et de mobiliers haut de gamme.

En poursuivant votre route vers Pailherols, vous passerez à proximité de l'élevage salers de Jean-Claude Pouilhès puis du rocher des Pendus avant de franchir le col de Curebourse, autrefois axe majeur entre Aurillac et Saint-Flour. Au profit du seigneur, un droit de passage frappait les bovins et ovins transhumants. Dans ce village, il est possible d'emprunter un sentier de découverte ou d'aller vérifier le bien-fondé de la bonne réputation dont jouit l'Auberge des Montagnes. L'association Les Flocons Verts œuvre à l'animation du bourg dont la fête des fromages de tradition est un exemple. Elle fête, cette année, sa 10^e édition.

Bibliographie :
Le volcanisme du Cantal,
éditions Chamina et BRGM.



Sur 15 mètres de haut, la **cascade de Faillitoux** dévale le long d'une épaisse coulée de lave à très gros phénocristaux de clinopyroxène et d'olivine.

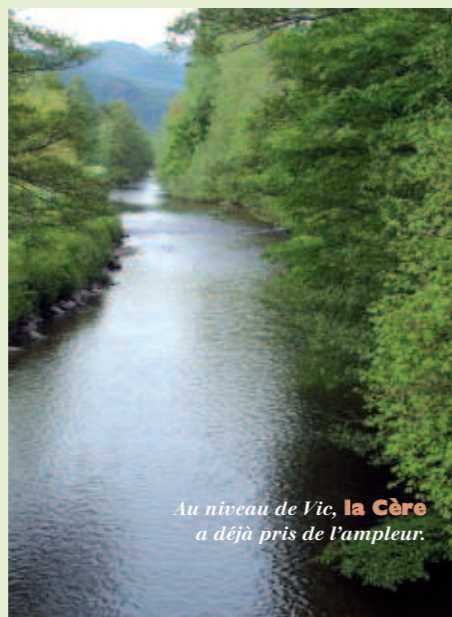
Lors des 30 ans du Parc, **Patrick Bec** sur scène avec le groupe tRaucaterme et son accordéon diatonique.



À Vic-sur-Cère, la maison des princes de **Monaco** rappelle qu'en 1641, Honoré II de Grimaldi, prince de Monaco s'est mis sous la protection de la France et reçut le **Carladès** de la part de Louis XIII.

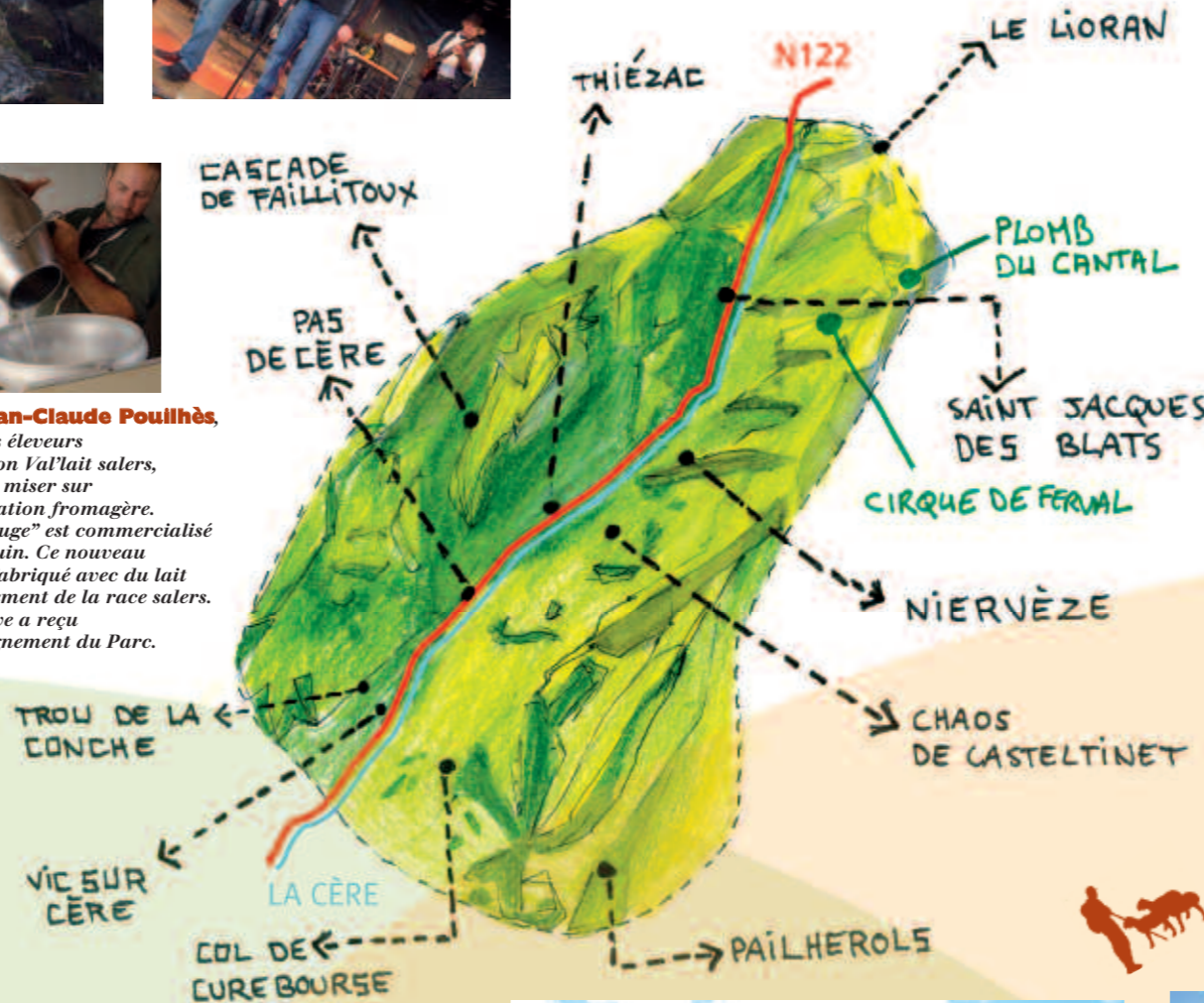


Autour de **Jean-Claude Pouilhès**, quatre autres éleveurs de l'association Val'lait salers, ont décidé de miser sur la transformation fromagère. Le **"Vache Rouge"** est commercialisé depuis le 1^{er} juin. Ce nouveau fromage est fabriqué avec du lait issu exclusivement de la race salers. Cette initiative a reçu un accompagnement du Parc.



Au niveau de Vic, la **Cère** a déjà pris de l'ampleur.

La haute vallée de la Cère



Cette brèche générée par l'effondrement du volcan aurait moins de 11 000 ans mais les fragments qu'elle contient datent de 8 millions d'années.



Arnaud Dardon est tombé sous le charme de cette vallée où l'histoire du Cantal se lit sur les roches. En profession libérale, il propose des études de terrain et intervient auprès des groupes pour vulgariser son savoir de géologue.



Depuis 34 ans, la **ferme de Trielle**, fondée par **Jacques Lours**, s'est imposée comme un lieu de formation artistique à l'attention des professionnels, des amateurs et des scolaires. Elle enregistre près de 5000 nuitées par an, 15000 heures de formations et emploie dix équivalents temps plein. Deux entreprises (Trielle accueil et Trielle service environnement) sont nées de cette association. Le Parc est partenaire de Trielle dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale "Pierre volcanique".



Vue sur la **vallée** depuis Le Lioran.

Au Lioran, le **Chalet des Galinottes** est une structure d'accueil de groupes, de 150 lits, ouverte toute l'année de la maternelle à l'université et disposant du label citoyenneté, environnement et développement durable depuis 2003. Cet établissement bénéficie de la marque Parc pour une prestation pédagogique intitulée "Voyage au pays des volcans". Il assure, par ailleurs, la gestion du parc de joëlettes du Cantal.



Du haut de ses 1 855 mètres, le **plomb** du Cantal domine la vallée et le département.

Dans le cadre d'un bail emphytéotique, le Parc est locataire de la **chaumière de Granier** située à Niervèze, sur la commune de Thiézac. Après avoir été patiemment restaurée, elle abrite une muséographie. L'association Niervèze hameau d'hier et d'aujourd'hui en assure désormais la gestion.



En arrière plan, la falaise surplombant le **chaos de Casteltinet** qui a été engendré par de gigantesques glissements de terrain induits par la fonte du glacier.



DECOUVRONS...

LES TOURBIÈRES

QUIZ

Là-haut sur le Cézallier, **DEVINEZ** ce qu'il y a !...

Pour faire un Cézallier, il faut :

- de la lave fluide de volcan
- de grands espaces - sans forêts
- un relief de plateau très ondulé
- de l'altitude : environ 1 200 m
- des vaches – beaucoup
- quelques villages et des habitants
- des paysans éleveurs sachant faire le fromage
- des pâturages, des prés de fauche, pleins d'herbe
- des ruisseaux
- des chemins, un peu de routes
- une grande foire agricole
- et des tourbières

Étalez la lave entre les Monts Dore et le Cantal, en faisant des ondulations. Laisser refroidir. Attendre 4 à 5 millions d'années. Réservez les creux pour mettre les tourbières (que vous aurez conservées au froid). Disposez les pâturages partout. Semez les vaches à la volée. Posez les villages de ci, de là, avec les habitants. Appelez cet endroit

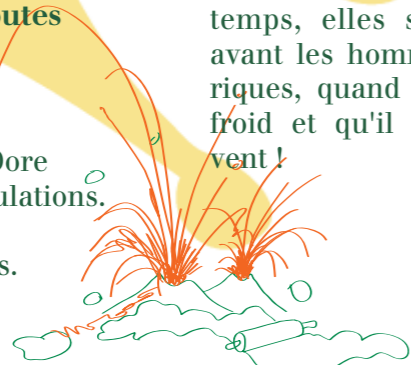
“Cézallier” !



... il y a des tourbières

Les tourbières sont des sortes de marais. Il y en a beaucoup dans le Cézallier. Avant, les gens allaient chercher la tourbe, la faisaient sécher et la brûlaient pour se chauffer et faire la cuisine.

Les tourbières sont surprenantes ; quand on marche dessus, ça fait flic flo. Il faut être prudent, on peut s'enfoncer, parfois il y a des trous d'eau dangereux. Les tourbières sont là depuis longtemps, elles sont arrivées avant les hommes préhistoriques, quand il faisait très froid et qu'il pleuvait souvent !



Elles sont un refuge !

Avec le réchauffement climatique, des plantes et des animaux risquent de disparaître ; certains pourront se réfugier dans les tourbières car il y fera toujours un peu plus froid.



Les tourbières, à quoi ça sert ?

Aujourd'hui, on n'utilise plus la tourbe mais on s'est rendu compte qu'elles étaient très précieuses et qu'il fallait les protéger.



Elles mettent de l'eau en réserve !

En Auvergne, nous avons la chance d'avoir déjà beaucoup d'eau. Et les tourbières nous font un cadeau supplémentaire : elles gardent l'eau en réserve dans la tourbe, comme dans une grosse éponge.



Elles se souviennent du passé !

Il y a plus de 10 000 ans que les tourbières du Cézallier conservent tout ce qui tombe dedans ! Pour les scientifiques, c'est une aubaine ; ils peuvent par exemple connaître tous les climats qui ont existé ou dire l'âge des volcans !



LA TOURBE EST UN ENGRAIS ! VRAI OU FAUX ?

faux. Elle est utilisée pour faire des semis parce qu'elle conserve bien l'eau.

Elles dépolluent !

Les tourbières stockent un peu du gaz carbonique que les hommes produisent en grande quantité avec la pollution ; elles nous aident donc, sans le savoir, à dépolluer. Pour en savoir plus, demande à un grand.

Les tourbières sont étonnantes !

La tourbe, c'est quoi ?

Si on fait un trou dans une tourbière, on ne trouve pas de terre mais de la tourbe.

A 2 ou 3 m de profondeur, c'est encore de la tourbe. Comment s'est-elle formée ?

La tourbe est faite de plantes qui ont poussé il y a plus de dix mille ans, dans l'eau froide et acide. Année après année, elles se sont entassées au lieu de se décomposer et transformées en tourbe. Dans la tourbe, on trouve parfois des morceaux d'écorce d'arbre ou des tiges de plantes aquatiques bien conservés dans la tourbe.

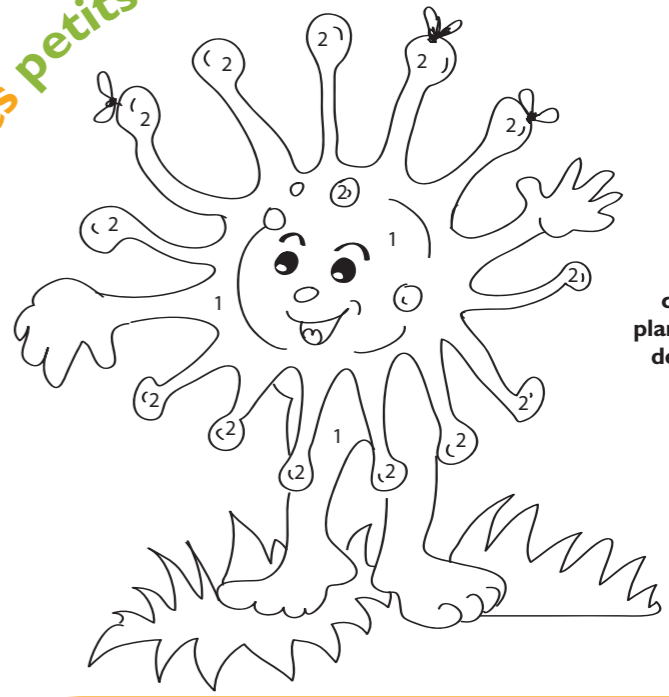
Le vinaigre et le frigo !

Pas facile, de vivre dans une tourbière ! Imaginez... Le sol gorgé d'eau est presque aussi acide que du vinaigre ! Et ce n'est pas tout : sa température est tout le temps plus froide qu'ailleurs, un peu comme dans le réfrigérateur. Les plantes et les petites bêtes qui vivent là sont habituées ; normal, elles sont originaires du Grand Nord !

Régime minceur pour les plantes !

Le sol des tourbières, en plus d'être froid et mouillé, est très pauvre ! Heureusement, nos plantes du grand nord se contentent de ce régime frugal ! Les plantes carnivores comme la Droséra ont trouvé une astuce, elles se nourrissent d'insectes qu'elles capturent avec les tentacules de leurs feuilles.

Le coloriage des petits



Colorie cette drosera, plante carnivore des tourbières, en vert (1) et rouge (2).

Opération "Découvre et préserve les tourbières"

Dans le cadre de sa mission d'information et d'éducation du public, le Parc des Volcans d'Auvergne offre aux enfants des écoles et des collèges, une journée de découverte d'une tourbière. 10 classes du Cézallier bénéficieront gracieusement chaque année de cette action, jusqu'en 2009.

Contact Parc : Marie Noëlle Basmaison tél. 04 73 65 64 00
mnbasmaison@parcnaturel-volcansauvergne.com